

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Épinal, le 23/03/2021

### Défilés du « Père-Cent » à Mirecourt

Chaque année, 100 jours avant les premières épreuves du baccalauréat, les lycéens défilent déguisés à l'occasion du « Père-Cent » dans les rues ou aux abords de leur établissement scolaire.

Cette année, plus que jamais, ces rassemblements sont particulièrement dangereux et irresponsables puisque les élèves s'exposent à un risque de contamination à la COVID-19. C'est pourquoi, en accord avec le Rectorat, **ils ont été formellement interdits.**

Malgré les annonces relatives à leur interdiction, des rassemblements de lycéens ont tout de même été constatés vendredi 9 mars dernier à Épinal. Face au refus des lycéens de se disperser, une dizaine d'entre eux, les plus virulents, ont fait l'objet d'une interpellation par les forces de l'ordre.

Aujourd'hui, et alors que de nouveaux défilés se profilent demain mercredi 24 mars à Mirecourt, Yves Séguy, préfet des Vosges en appelle une nouvelle fois à la responsabilité des élèves. Il leur demande de ne pas se rassembler car, même s'ils portent un masque, le caractère festif de ces défilés, favorise la circulation du virus puisque le respect des gestes barrières n'est pas totalement garanti.

Il appelle également à la responsabilité des parents dont leur devoir est de préserver leurs enfants des risques auxquels ils s'exposent : veillez à ce que vos enfants participent bien à leurs cours.

Les forces de l'ordre seront, quoi qu'il arrive, sur le terrain pour veiller à la bonne application de cette interdiction. Les lycéens contrevenants seront verbalisés par une amende de 4ème classe d'un montant de 135 euros.

Conscient des difficultés qu'ils traversent depuis le début de la crise sanitaire et de leur volonté de fêter le baccalauréat qui marque pour beaucoup le passage à la vie d'adulte, **la situation sanitaire actuelle ne permet pas le moindre débordement.**

Il en va de leur santé, de celle de leurs professeurs, personnels encadrants et de leurs proches.

**Cabinet  
Bureau de la communication  
interministérielle**

Tél : 03 29 69 88 88  
Mél : [pref-bci@vosges.gouv.fr](mailto:pref-bci@vosges.gouv.fr)  
[prefet.vosges/@prefet88](mailto:prefet.vosges/@prefet88)

Place Foch  
88026 ÉPINAL Cedex

